

## DEJEPS ASEC mention « coordination de projets » Dossier Vérification aux Exigences Préalables

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

(merci de bien vouloir écrire lisiblement)

Photo d'identité à  
coller ici

Madame

Monsieur

Nom : ..... Epouse : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ...../...../..... A : ..... Dépt : |\_|\_|\_|

Adresse personnelle :

.....  
.....  
.....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Mail/courriel : .....@.....

### PIECES OBLIGATOIRES

**A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU PRESENT DOSSIER :**



## L'attestation aux « premiers secours citoyens de niveau 1 » (PSC1)



Pour pouvoir vous inscrire en formation DEJEPS ASC DPTR, vous devez obtenir l'**attestation de satisfaction aux exigences préalables (VEP)**.

Cette attestation sera déposée sur votre espace X4 dès lors que vous remplissez **UNE des conditions suivantes** (cochez la case correspondante) :

*Cochez la condition qui vous correspond et fournissez impérativement les justificatifs figurant en italique après chaque condition de satisfaction aux exigences préalables.*

- **Je suis titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**  
*Joindre une photocopie du diplôme*
- **Je suis titulaire d'un diplôme de niveau 5 a minima enregistré au RNCP**  
*Joindre une photocopie du diplôme*
- **J'ai un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois (même en discontinue)**  
*Joindre un certificat de scolarité et les attestations justifiant de votre expérience*
- **J'ai 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.**  
*Joindre photocopies des fiches de paie et/ou attestations de travail ou de bénévolat et **établir un état récapitulatif** de ces expériences sur papier libre. Attention, le volume horaire doit apparaître sur les justificatifs.*

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

NOM et prénom du ou de la candidat(e).....

- Le/la candidat.e a satisfait aux exigences préalables du DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle pour la mention « Développement de Projets, Territoires et Réseaux », et peut se présenter aux sélections du CREPS Hauts de France.  
Il/Elle peut s'inscrire à la formation DEJEPS ASC DPTR.
- Le dossier présenté ne permet pas de délivrer l'attestation de satisfaction aux exigences préalables pour les raisons suivantes :

.....  
.....

Fait à Wattignies, le ..... NOM de l'agent : .....